

Secteur bancaire

# Orabank fustige la descente des forces de l'ordre dans l'une de ses agences

F.A.

Libreville/Gabon

**ORABANK** Gabon, filiale du Groupe Oragroup, présent dans 12 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, dans un communiqué rendu public le 15 mars dernier, fustige la descente des agents des forces de police dans l'une de ses agences de Libreville, les 3 et 14 mars. Ceci suite à un contentieux entre la banque et la société Sogad BTP. « Même si ces saisies n'altèrent en rien le fonctionnement de la banque, Orabank Gabon tient à exprimer sa profonde indignation face aux multiples violences exercées sur ses collaborateurs et aux désagréments infligés à ses clients. Orabank Gabon conteste également le mode opératoire de ces deux actions dans la mesure où l'affaire n'a pas encore été jugée définitivement par les tribunaux gabonais », indique le communiqué. En outre, poursuit ledit communiqué, « ce contentieux qui porte sur un dossier de financement infructueux fait en effet l'objet d'un recours en appel sur le fond, suite à la décision rendue en première instance par le Tribunal judiciaire et d'un pourvoi en cassation sur le volet de versement de dommages et intérêts pour préjudice moral qu'aurait subis la Sogad BTP ».

La banque a également interpellé la justice gabonaise à jouer son rôle. « Orabank Gabon, comme tous les établissements bancaires installés au Gabon, et dans l'esprit de la réglementation prudentielle communautaire, rappelle son droit à refuser une demande de financement, conformément à ses procédures internes et suivant la libre appréciation de ses organes de gouvernance, et renouvelle sa pleine confiance dans la justice gabonaise », souligne le communiqué.

Comptant plus d'une centaine de collaborateurs, 6 agences et plus de 9 000 clients, Orabank Gabon dit rester concentrée sur sa mission, qui consiste à gérer l'épargne de ses déposants et contribuer activement au financement de l'économie gabonaise.

Ledit communiqué indique également les résultats de la banque en 2016, qui enregistre une forte croissance de ceux-ci. Comme perspective, la banque compte ouvrir deux nouvelles agences en 2017 confortant ainsi son ambition de devenir une banque universelle, leader au Gabon.

## COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA JUSTICE

LE 14 mars 2017, Maître Robert Ntchoreret Ongonwou, Huissier de justice près les juridictions de Libreville a requis l'assistance des éléments des Forces de Police nationale dans le cadre de l'exécution du jugement rendu par la Chambre commerciale du Tribunal de Première Instance de Libreville le 13 janvier 2017 dans l'affaire Société SOGAD BTP contre la société ORABANK SA.

Il ressort qu'au cours de cette exécution, des actes de violences physique et morale ont été commis sur les responsables de cette Banque, alors même que de tels actes n'étaient pas nécessaires.

Ces actes tombent sous le coup des dispositions de l'article 139 du Code Pénal et constituent par la même occasion, à l'encontre de l'Huissier concerné, une faute disciplinaire au sens des articles 16 et 17 de la Loi n°11/70 du 17 décembre 1970 portant Statut des Huissiers de Justice.

En raison de la gravité des faits, le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Chargé des Droits Humains a ordonné l'ouverture d'une enquête et prescrit la prise des mesures conservatoires d'usage.

## Densification des réseaux électriques de distribution publique en zones rurales

### Guy-Bertrand Mapangou sur l'axe Fougamou-Mouila

F.M. MOMBO

Libreville/Gabon

**AMÉLIORER** la gouvernance du secteur de l'électricité au Gabon par un renforcement des capacités, accroître l'offre d'énergie pour une meilleure compétitivité, abondance et durabilité, avoir un accès universel au service de l'électricité avec un objectif de 100% de connectivité en zones urbaine et rurale et mettre en place un marché d'électricité connecté aux autres marchés sous-régionaux (Afrique centrale), figurent au nombre des objectifs que veut atteindre l'Etat gabonais dans ce domaine de l'électricité.

Ce qui explique la signature du contrat, sous forme de Partenariat public privé (PPP) entre l'Etat gabonais et la société Gabon special economic zone (GSEZ-Olam), le 12 novembre 2015, en vue non seulement de prendre en compte l'ensemble des villages impactés par les projets agro-industriels du groupe GSEZ-Olam, mais également pour améliorer les conditions de vie des populations en zones rurales, conformément aux orientations du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE).

Cette convention signée avec le groupe singapourien a donc pour objectif de densifier les réseaux électriques de distribution publique en zones rurales. C'est en vue de s'assurer de la bonne exécution de ce projet que le ministre d'Etat en charge des secteurs de l'eau et de l'énergie, Guy-Bertrand Mapangou, s'est rendu sur



Photo : F.M. Mombo

Le ministre d'Etat en charge de l'Energie, Guy-Bertrand Mapangou, sur l'axe Fougamou-Mouila, en compagnie des responsables de la GSEZ-Olam.

l'axe Fougamou-Mouila. Il a visité le chantier de câblage de cette ligne dont la conséquence première est l'électrification de tous les villages situés entre Fougamou et Mouila.

Accompagné du gouverneur de la province de la Ngounié, Benjamin Nzigou, du préfet du département de Tsamba-Magotsi, Michel Matsakassa, du directeur national du projet au compte de la GSEZ-Olam, Nitin Singla, des directeurs généraux de l'Energie, Aristide Ngari, et du Conseil national de l'eau et de l'électricité (CNEE), le membre du gouvernement s'est félicité, non seulement de la vitesse avec laquelle les travaux sont exécutés, mais surtout de leur qualité technique, notamment en ce qui concerne le respect des normes imposées par les techniciens en la matière.

Ainsi, sur le terrain, la GSEZ assure que d'ici le mois de juin, la ligne électrique aura atteint la ville de Mouila, et qu'en juillet, les travaux de la ligne Yombi-Mandji devront également commencer.

**LES NEUF PROVINCES IMPACTÉES.** Signalons que la signature de ce

contrat, d'un montant global de 217 153 648 949 f CFA, prend en compte non seulement le câblage électrique, mais également le renforcement des capacités de production d'énergie électrique sur différents sites à renforcer, sur une puissance de 17 MW, notamment à Lambaréné, Fougamou, Mouila et Bitam.

Les études ayant été déjà menées sur l'ensemble des itinéraires, aujourd'hui, l'accent est mis sur la matérialisation de ce projet, avec la construction de ces lignes et le renforcement des centrales sur les lignes définies comme prioritaires, c'est-à-dire 533 km sur les 1850 km que compte le projet.

Ce projet national impacte les neuf provinces: l'Estuaire (Ntoum-Kango-Fourplace) pour un linéaire de 60 km; le Haut-Ogooué 230 km (Franceville-Andjogo-Okondja, Alanga-Aboumi, Aliga-Onga, Pont Sébé-Pk 50 vers Lastoursville, Okondja-Ngoma, Okondja-Ambinda); le Moyen-Ogooué 150 km (Fourplace-Bifoun, Bifoun-EbelAbanga, Bifoun-Lambaréné,

Lambaréné-Tchad); la Ngounié avec 447 km (Fougamou-Mamiengué, Fougamou-Mouila, Yombi-Mandji, Mouila-Saint Martin, Mouila-Pk 18 vers Guiétsou, Mouladou-Moutassou, Mouila-Ndendé, Ndendé-Doussala,

Ndendé-Nyali, Lébamba-Makongonio); la Nyanga 138 km (Nyali-Tchibanga, Tchibanga-Loubomo). L'Ogooué-Ivindo n'est pas en reste avec 205 km (Makokou-Ovan, Ovan-Lalara); l'Ogooué-Lolo avec 76 km (Lastoursville-Pk 76 vers Pont Sébé);

l'Ogooué-Maritime pour 30 km (Ntchengué-Mandarové) et le Woleu-Ntem avec 411 km (Lalara-Mitzi, Oyem-Bitam-Eboro, AssokNgomo-Ebomane-Minvol, Ebomane-Nkolménéngoua, Eboro-MeyoKiyé-BiyiEba, Bitam-Akok-Melo).



**ECIG**

www.ecig-gabon.com  
ecig.gabon@gmail.com

**OFFRE SPECIALE**  
**DU 15 FEVRIER 2017**  
**AU 30 AVRIL 2017**

**-25%**  
de Remise pour  
autres quantités




**3 Pneus Achetés = 1 GRATUIT**



**PNEUS DU GROUPE Continental**

**Nos points de ventes**

**Z.I. OLOUMI (face FOPI entrée BERNABE) ouvert du lundi au samedi:**  
+241 01 74 30 06 / 06 25 98 64 / 07 05 31 05 / 02 45 35 45  
**OKALA (BALLON D'OR) ouvert 7/7 jrs :** +241 04 84 08 00 / 06 00 82 00